CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E109524** **VALABLE JUSQU'AU** **18/01/2027**

ÉDITÉ LE 23/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/08/2010

Raison sociale : NICOLET CHARPENTE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/11/2024

Capital : 5 000

ZA LE GRAND ESSARD
39310 SEPTMONCEL LES MOLUNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEPTMONCEL LES MOLUNES

Siret : 524 500 220 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 11126897 02

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 55799420

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 55799420

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/01/2026

Téléphone : 06 81 37 11 23 **Fax :**

Portable : 06 81 37 11 23

Responsabilité légale :
NICOLET CHARPENTE (524 500 220) / NICOLET VINCENT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : chaber39@laposte.net

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 323 502 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	9	19/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/04/2026 10:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.